



Syndicat Mixte des Transports en Commun  
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

**Comité Syndical du 7 avril 2021**



# Dossier de presse

Toulouse, le 7 avril 2021

## SOMMAIRE

**Une offre en développement avec la poursuite du programme Linéo**

**Des mesures à destination des personnes en situation de handicap et de leur accompagnateur**

**Point sur les investissements engagés à ce Comité Syndical**

**Appels à projets : pour de nouvelles mobilités**

**Un partenariat avec le CNRS : impact de la COVID-19 sur les mobilités urbaines**

**Plan de mobilité inter employeurs : partenariat avec le Club d'Entreprises du Muretain**



# Dossier de presse

Toulouse, le 7 avril 2021

## Une offre en développement avec la poursuite du programme Linéo

**Un pacte urbain a été approuvé lors de ce comité syndical au sujet de Linéo 10.** Le pacte urbain est une démarche dont l'ambition est d'articuler urbanisme et mobilités. Il propose la vision d'un projet de territoire à long terme pour les vingt prochaines années dans les secteurs desservis par Linéo 10. Il est co-construit avec l'ensemble des partenaires, dans le cas de Linéo 10, il s'agit de Toulouse, Aucamville, Fonbeauzard, Saint-Alban, Fenouillet et Toulouse Métropole. Dans le cadre de ce pacte urbain, Tisséo Collectivités s'engage à mettre en place une offre de transport en commun structurante et performante en lien avec l'augmentation démographique du territoire concerné. La première étape du pacte urbain sera franchie en septembre 2022 avec la mise en service de Linéo 10.

**Le programme Linéo 12 a été approuvé lors de cette séance du comité syndical pour une mise en service prévue en septembre 2024.**

Linéo 12 s'inscrit dans la Stratégie Mobilités 2020.2025.2030, et vient créer un axe structurant transversal dans l'est du territoire toulousain. De Borderouge à Ranguel en passant par les Hauts de Bonnefoy, Roseraie, Cité de l'Espace, Montaudran, Linéo 12 dessert directement, dans un rayon de 400 mètres, 46 000 habitants, 18 000 emplois et plus de 5 000 collégiens/lycéens. Il propose de nombreuses connexions aux autres Linéo et aux lignes A et B du métro.

Il dessert plusieurs sites et équipements à fort potentiel, et notamment :

- Les secteurs urbains en développement : Montaudran, Guillaumet site CEAT
- Des quartiers politique de la ville : Soupetard, St-Exupéry Bréguet et Ranguel
- Des sites culturels : Cité de l'Espace, Halle de la Machine

### Linéo 12 en quelques chiffres...

- 14,5 km de longueur et 36 arrêts
- 7 points de connexions au réseau structurant (Métro, Linéo, TER)
- 16 000 voyageurs/jour de fréquentation estimée
- Mise en service envisagée : septembre 2024
- 9,5 M€ HT d'investissement



# Dossier de presse

Toulouse, le 7 avril 2021

## Des mesures à destination des personnes en situation de handicap et de leur accompagnateur

Les nouvelles dispositions de la loi d'orientation des mobilités (LOM) introduisent l'obligation pour les autorités organisatrices de mettre en place une tarification spécifique pour l'accompagnateur d'une personne handicapée disposant de l'une des Cartes Mobilité Inclusion (CMI) suivantes : CMI mention « priorité », CMI mention « stationnement » et CMI mention « Invalidité ». La mise en place de ce tarif préférentiel est laissée à la libre appréciation de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Afin de répondre aux nouvelles dispositions législatives, mais également de faciliter les démarches d'accès au réseau pour les personnes en situation de handicap, Tisséo Collectivités a voté lors de ce comité syndical :

- La mise en place d'un tarif spécifique **10 déplacements tarif réduit à 10 €**, destiné à l'accompagnateur de toutes personnes disposant d'une carte invalidité ou d'une carte mobilité inclusion mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles
- La suppression de la condition de résidence sur le ressort territorial pour toutes les personnes titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion et leur accompagnateur, et les rendre ainsi éligibles aux dispositifs tarifaires en vigueur sur le réseau Tisséo.
- Le maintien des dispositifs spécifiques existants pour les titulaires de CMI

Tisséo Collectivités porte depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière d'accès au réseau pour les personnes atteintes d'un handicap, et cela en tenant compte au plus près des réalités sociales de chaque citoyen. Ainsi, la gratuité des transports en commun dans l'agglomération toulousaine a été accordée aux personnes ayant un taux d'incapacité de 80 % et plus. Pour celles qui disposent de la mention « besoin d'accompagnement » sur leur carte Mobilité Inclusion, l'accompagnateur bénéficie également de la gratuité. Enfin, depuis juillet 2017, les personnes avec un taux d'incapacité de 50 à 79 % peuvent également bénéficier du dispositif de tarification solidaire sous conditions de ressources.

## Point sur les investissements engagés à ce Comité Syndical

Le montant total des opérations d'investissements qui ont été engagées par Tisséo Collectivités en lien avec les délibérations votées lors du comité syndical du 7 avril 2021 représente une enveloppe de près de 9,5M€ dont plus de 7M€ pour les projets 3<sup>ème</sup> ligne de métro, connexion ligne B et ligne aéroport express. Pour ces projets, parmi les délibérations votées figurent notamment des conventions de déviations de réseaux et des acquisitions foncières.



# Dossier de presse

Toulouse, le 7 avril 2021

## Appels à projets : pour de nouvelles mobilités

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de sa feuille de route pour le développement des projets d'infrastructures de transport, Tisséo Collectivités a approuvé lors du comité syndical du 7 avril 2021, le lancement de plusieurs appels à projets.

### **Appels à Projets de la Région Occitanie et de l'ADEME pour le développement d'une filière hydrogène qui permettrait de faire rouler des bus à hydrogène sur le réseau Tisséo**

Compte tenu de l'intérêt environnemental de cette nouvelle filière énergétique Hydrogène, Tisséo Collectivités a souhaité s'associer à Toulouse Métropole et HyPort (filiale d'Engie Solutions et de l'Agence Régionale Énergie Climat) dans cette démarche de recherche de subventions pour l'acquisition de bus à hydrogène, à travers la réponse à deux appels à projets lancés conjointement par la Région Occitanie et l'ADEME.

L'enjeu pour Tisséo sera de bénéficier d'une aide financière d'un montant qui pourrait se situer entre 1 et 1,7 M€ destinés essentiellement à l'achat de 7 bus hydrogène qui circuleraient d'ici 2023, en fonction de la construction et de l'exploitation par HyPort d'une centrale de production d'hydrogène dans le quartier de Langlade.

**Lors du Comité Syndical du 7 avril 2021, Tisséo Collectivités a approuvé le dépôt de trois candidatures au titre de l'Appel à projets national « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » pour les projets de Ligne Express de Muret, d'extension du parc relais de Basso Cambo et du projet Linéo 12.**

En venant compléter l'offre de transport existante, ces trois opérations permettront de créer et de multiplier les points de connexion avec le réseau structurant, et ainsi de mailler encore davantage les territoires.

**Un appel à initiatives privées a également été voté pour le déploiement et l'exploitation de dispositifs de charge de véhicules électriques et hybrides sur le pôle d'échanges multimodal du parc relais d'Oncopole.**

Tisséo Collectivités a clairement identifié comme l'une de ses priorités notamment l'amélioration de la qualité de l'air au travers du développement des transports propres, avec l'usage de l'électromobilité.

A l'instar des P+R de Borderouge, Balma Gramont, Basso Cambo et Ramonville prochainement équipés de ces installations, Tisséo Collectivités souhaite renforcer la dynamique partenariale avec les opérateurs privés en mettant à disposition des dépendances de son domaine public pour favoriser l'intermodalité avec son réseau tout stimulant le développement de l'électromobilité.



# Dossier de presse

Toulouse, le 7 avril 2021

## Un partenariat avec le CNRS : impact de la COVID-19 sur les mobilités urbaines

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), établissement public à caractère scientifique et technologique, et agissant en tant que tutelle gestionnaire du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, territoires de l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès, pilote un programme de recherche sur l'impact de la COVID-19 sur les mobilités urbaines avec un focus sur l'usage des vélos en libre-service.

Ce programme de recherche a pour objectif d'appréhender les transformations de mobilité de manière plus globale, et porte également sur l'étude des reports de flux des transports en commun vers les vélos ou plus généralement vers les modes de transports individuels. Il devra permettre :

- De cartographier de façon spatio-temporelle des usages des vélos du service VéloToulouse.
- D'analyser l'augmentation du trafic VéloToulouse et les transformations d'usages dues à la pandémie.
- D'évaluer les moyens d'une pérennisation de ce report des citoyens vers le vélo par le prisme d'un service VLS.
- D'isoler les changements dus à la pandémie des évolutions de long court (conscience écologique, appétence pour les mobilités actives, ...).
- De mener des enquêtes exploratoires auprès des futurs usagers (centre et périphérie) dans la perspective d'une intensification de la pratique et d'une évolution du service.
- De tenter une modélisation.

Tisséo Collectivités participe à ce programme en mettant à disposition du CNRS des données SIG dans le but d'une approche plus spécifique de l'étude des reports de flux des transports en commun vers les vélos ou plus généralement vers les modes de transports individuels.



# Dossier de presse

Toulouse, le 7 avril 2021

## Plan de mobilité inter employeurs : partenariat avec le Club d'Entreprises du Muretain

Dans le cadre de la politique d'écomobilité portée par Tisséo Collectivités, une des orientations porte sur les plans de mobilité avec pour axes stratégiques :

- Le renforcement des partenariats avec le secteur économique et entrepreneurial pour impulser une dynamique territoriale forte, en phase avec le développement des projets structurants.
- La mobilisation des établissements par bassins d'activité ou territoires de projets, pour ancrer les plans de mobilité autour des projets portés par Tisséo Collectivités.

Dans le cadre d'une convention, Tisséo Collectivités va accompagner le Club d'Entreprises du Muretain dans sa démarche pour la mise en place un ou de plusieurs plans de mobilité à destination des salariés des entreprises, y compris les sous-traitants, intérimaires et autres catégories de travailleurs des établissements inscrits au Plan de Mobilité Inter-Employeurs (PMIE).

A ce titre Tisséo Collectivités apportera une aide dans :

- L'accompagnement méthodologique.
- La production de cartes de géolocalisation.
- L'enquête mobilité des salariés.
- La définition du plan d'actions.
- L'animation en entreprise.